

## Près d'un actif sur deux est une femme

**La population active alsacienne s'est accrue de 9 600 personnes par an entre 1999 et 2006. Cette progression, qui est supérieure à celle de la population en âge de travailler, est due pour l'essentiel à une plus forte présence féminine sur le marché du travail. L'élévation du niveau de formation s'accompagne d'une élévation des qualifications professionnelles, avec notamment une hausse importante des effectifs de cadres d'entreprise.**

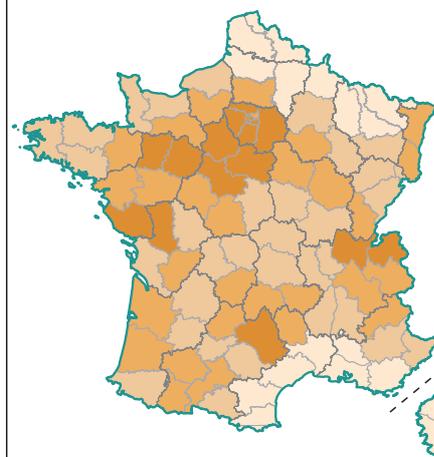
- En 2006, 73,3 % des alsaciens de 15 à 64 ans sont présents sur le marché du travail.
- Un tiers des actifs de moins de 40 ans possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat.
- Entre 60 et 64 ans, 12 % des actifs cumulent activité et retraite.

En 2006, 891 900 alsaciens sont actifs, soit près d'un habitant sur deux. Parmi ces actifs, 801 300 occupent un emploi et 90 600 se déclarent au chômage. L'Alsace est, après l'Île-de-France, la région française ayant la plus forte proportion d'actifs dans l'ensemble de la population. La part des retraités y est aussi plus faible. En 2006, l'Alsace compte 2,6 personnes actives pour un retraité, alors que la moyenne est de 2,3 en France métropolitaine. Le ratio, qui était de 2,9 en 1999, amorce un repli avec les premiers départs à la retraite des générations du "baby boom".

### La population active augmente...

La population active alsacienne continue d'augmenter. Quelques 67 000 actifs supplémentaires se sont présentés sur le marché du travail entre 1999 et 2006, soit 9 600 personnes de plus par an. La progression correspond à la moyenne nationale, mais elle est moins soutenue que dans les

### ► Activité des femmes en 2006



Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans (en %)

- 69,4 et plus
- de 67,4 à moins de 69,4
- de 65,1 à moins de 67,4
- moins de 65,1

Alsace : 68,5 %  
France métropolitaine : 67,2 %

© IGN - Insee 2009  
Source : Insee, RP2006, exploitation principale

régions du sud et du littoral atlantique qui ont bénéficié d'un apport important de population active par le jeu des migrations résidentielles. Néanmoins, malgré un déficit migratoire de 6 000 actifs avec le

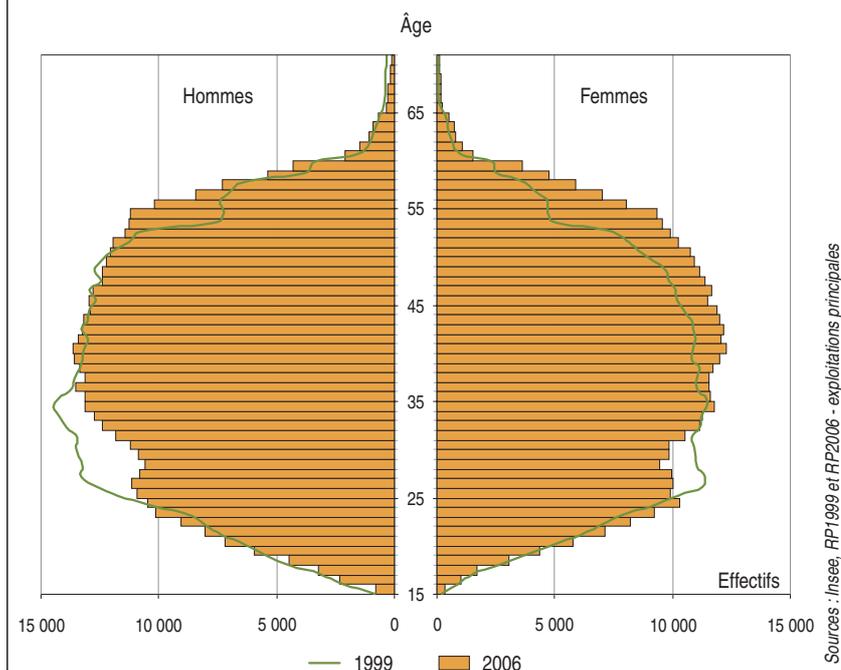
reste de la France, la population active alsacienne a augmenté un peu plus rapidement que dans les années 1990, à un rythme presque deux fois plus élevé que celui de la population en âge de travailler.

### ...grâce aux femmes

Cela s'explique essentiellement par un engagement accru des femmes dans la vie professionnelle, notamment entre 45 ans et 59 ans. Près des trois quarts des actifs supplémentaires sont des femmes. En 2006, 68,5 % des alsaciennes âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail, avec une proportion qui atteint 85 % entre 25 et 49 ans. Globalement, leur taux d'activité a progressé de près de quatre points en sept ans et dépasse désormais la moyenne nationale (67,2 %).

Cependant, les charges familiales constituent toujours un frein à l'activité féminine. De nombreuses mères de famille renoncent à travailler à la naissance d'un troisième enfant : le taux d'activité chute à 49 % parmi celles qui élèvent seules leurs enfants, et il est à peine plus élevé pour celles qui vivent en couple (54 %). En revanche, avec un ou deux enfants, plus de sept femmes sur dix restent actives, qu'elles soient seules ou en couple.

### La population active alsacienne vieillit



Le taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans se maintient à 78 %, soit deux points de plus que la moyenne nationale. D'une façon générale, tant pour les hommes que pour les femmes, le niveau d'activité est plus élevé dans les couronnes périurbaines que dans les villes-centres, non seulement parmi les moins de 30 ans en raison de la présence d'étudiants, mais aussi dans le groupe des personnes de 30 à 54 ans. Ce dernier constat est le reflet des difficultés

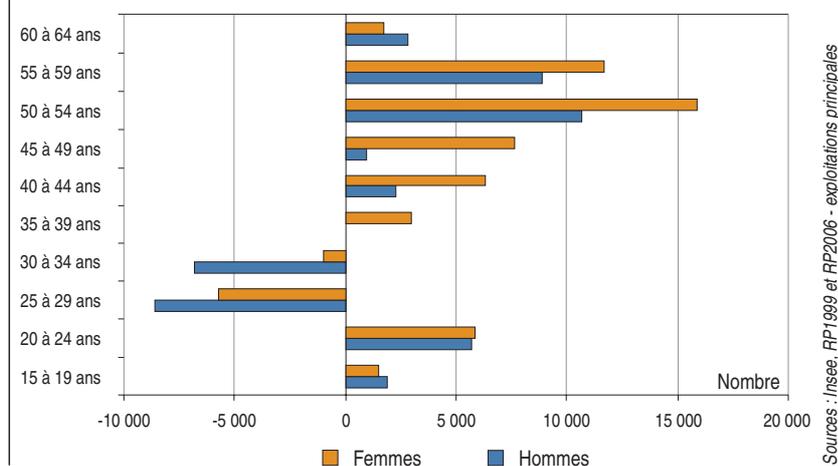
d'insertion professionnelle que rencontre une partie de la population des grands centres urbains.

### Une entrée précoce dans la vie active

L'entrée dans la vie active demeure plus précoce en Alsace en raison d'une orientation plus fréquente des jeunes vers les filières professionnelles courtes. Le taux d'activité des 15 à 24 ans de la région atteint 47 % en 2006 soit cinq points de plus que la moyenne nationale. Cet écart s'est réduit de deux points depuis le recensement de 1999.

Le taux d'activité augmente fortement aux extrémités de la vie active, comme sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cela s'explique, pour partie, par une meilleure prise en compte de l'activité des étudiants et des retraités par le nouveau recensement. Près de 5 % des jeunes actifs alsaciens de 15 à 24 ans déclarent avoir un emploi et être étudiant. De même 12 % des actifs âgés de 60 à 64 ans cumulent activité et retraite. La prolongation de la vie active au-delà de

### Évolution de la population active alsacienne entre 1999 et 2006



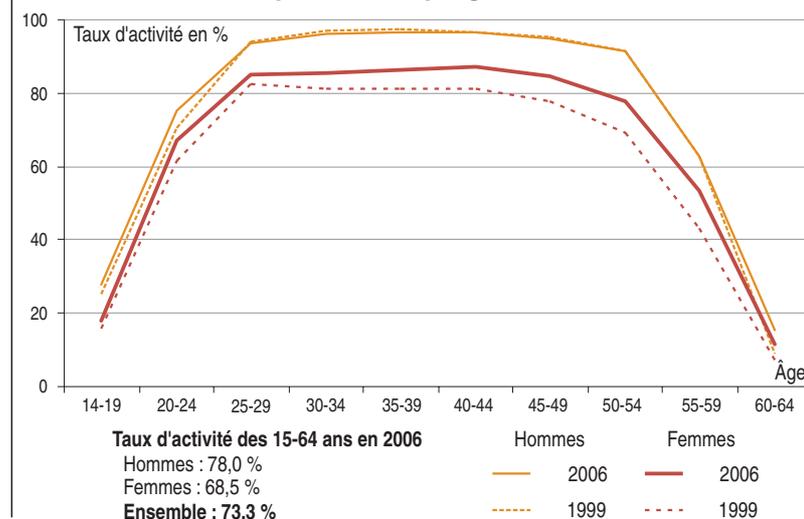
60 ans tient également à la récente réforme des retraites.

## Plus de quinquagénaires

La population active alsacienne se concentre pour près de 80 % sur la tranche d'âge des 25 à 54 ans, alors que celle-ci représente 64 % de la population des 15 à 64 ans en 2006. Mais elle vieillit. Même si elle demeure encore un peu plus jeune qu'au niveau national, les écarts s'amenuisent.

Conjuguée à la progression de l'activité féminine et aux mesures limitant l'accès au régime de pré-retraite, l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom se traduit par une augmentation de 38 % du nombre d'actifs quinquagénaires. Ces derniers représentent 19 % des actifs en 2006. Dans le même temps, le nombre de jeunes actifs de 25 à 34 ans a diminué de 9 % en Alsace. La baisse y est plus forte

## L'activité féminine poursuit sa progression



que dans l'ensemble du territoire, l'effet générationnel étant amplifié par le déficit migratoire dans cette tranche d'âge. La part des moins de 35 ans s'est abaissée à 37 %, soit quatre points de moins qu'en 1999, et l'écart avec la moyenne nationale s'est réduit à moins d'un point, alors qu'il était supérieur de plus de deux points en 1999.

## Les femmes plus diplômées

La population active est de plus en plus diplômée. C'est là une conséquence de l'allongement des cursus de formation engagé dans les années 1980 afin d'atteindre 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. La part

## Répartition par catégorie socioprofessionnelle en 1999 et 2006

	Effectifs	Répartition par catégorie (en %)			Part des femmes (en %)		
		Alsace	Alsace	Alsace	Alsace	Alsace	France*
		2006	1999	2006	2006	1999	2006
<b>Agriculteurs exploitants</b>	<b>7 700</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>	<b>34,6</b>	<b>30,0</b>	<b>29,6</b>
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	<b>39 590</b>	<b>4,9</b>	<b>4,5</b>	<b>5,6</b>	<b>27,7</b>	<b>27,4</b>	<b>28,4</b>
Artisans	17 100	2,0	1,9	2,6	22,4	21,4	21,9
Commerçants et assimilés	16 810	2,2	1,9	2,4	36,7	37,3	38,2
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	5 680	0,7	0,6	0,6	15,3	16,1	17,6
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>112 820</b>	<b>10,6</b>	<b>12,8</b>	<b>14,5</b>	<b>31,0</b>	<b>34,3</b>	<b>37,3</b>
Professions libérales et assimilés	12 060	1,2	1,4	1,5	30,5	34,4	37,1
Cadres de la fonction publique, prof. intellectuelles	41 030	4,3	4,6	5,3	44,7	47,6	48,3
Cadres d'entreprise	59 730	5,1	6,8	7,7	19,7	25,1	29,8
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>208 580</b>	<b>21,9</b>	<b>23,6</b>	<b>24,0</b>	<b>45,2</b>	<b>49,9</b>	<b>51,3</b>
Professions intermédiaires de la fonction publique	79 900	8,1	9,0	9,8	69,1	71,8	69,7
Prof. interméd. admin., commerciales d'entreprise	67 580	6,9	7,6	8,1	50,2	55,7	55,8
Techniciens	41 250	4,2	4,7	4,0	14,8	16,2	16,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	19 850	2,7	2,2	2,0	7,4	11,6	12,9
<b>Employés</b>	<b>244 750</b>	<b>27,4</b>	<b>27,7</b>	<b>29,4</b>	<b>79,5</b>	<b>79,7</b>	<b>76,7</b>
Employés de la fonction publique	78 870	8,8	8,9	10,5	67,5	66,9	65,4
Employés administratifs d'entreprise	64 080	8,3	7,3	7,2	84,6	86,0	84,4
Employés de commerce	48 920	4,6	5,5	5,0	84,1	83,6	77,0
Personnels des services directs aux particuliers	52 880	5,7	6,0	6,6	86,7	87,6	86,2
<b>Ouvriers</b>	<b>270 290</b>	<b>34,1</b>	<b>30,6</b>	<b>24,6</b>	<b>23,2</b>	<b>22,5</b>	<b>19,8</b>
Ouvriers qualifiés	154 310	19,4	17,5	14,1	12,1	13,4	11,6
Ouvriers non qualifiés	110 640	14,1	12,5	9,5	37,7	34,5	31,0
Ouvriers agricoles	5 340	0,6	0,6	1,0	38,8	39,7	30,6
<b>Total</b>	<b>883 730</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>44,6</b>	<b>46,6</b>	<b>47,3</b>

Champ : actifs, hors chômeurs n'ayant jamais travaillé

\* France métropolitaine

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 - exploitations complémentaires

des personnes titulaires au plus d'un BEPC ou d'un brevet des collèges (22 %) est en net recul, tandis que les diplômés de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux et rassemblent près de trois actifs sur dix en 2006.

Le poids de l'industrie dans l'appareil productif local et dans les zones frontalières a favorisé le développement et le maintien de filières professionnelles courtes. Bien qu'en recul, le CAP/BEP reste davantage représenté en Alsace que dans le reste du pays, notamment dans la population masculine (37 % des actifs). Corrélativement, l'accès aux diplômes de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire a moins progressé dans la région et la part des actifs possédant un diplôme supérieur à bac+2 (13 %) y est inférieure de deux points à la moyenne nationale.

Moins concernées par les filières industrielles courtes, les femmes suivent des études plus longues et sont de ce fait plus diplômées que les hommes. Les écarts sont particulièrement marqués dans les jeunes générations : parmi les actifs de moins de 40 ans, 59 % des femmes possèdent au moins le baccalauréat pour seulement 47 % des hommes et au niveau supérieur à bac+2, il y a désormais plus de

femmes que d'hommes sur le marché du travail.

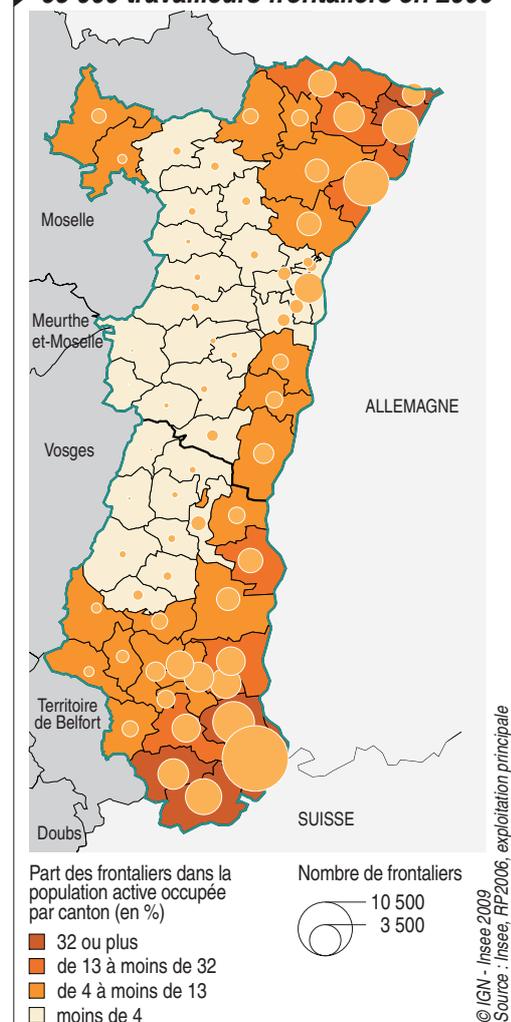
### Lente féminisation de l'encadrement en entreprise

Cette élévation du niveau de formation s'accompagne d'une élévation des qualifications professionnelles. Les cadres et professions intermédiaires sont les catégories dont les effectifs ont le plus fortement augmenté parmi les actifs. Néanmoins, malgré des effectifs en baisse, les ouvriers constituent toujours le groupe le plus important en Alsace, avec 31 % des actifs contre 25 % dans l'ensemble du territoire. Leur part atteint quatre actifs sur dix dans les zones d'emploi frontalières du nord de l'Alsace, où nombre de résidents travaillent en Allemagne.

Deuxième groupe par son importance, les employés rassemblent 28 % des actifs. La contraction des effectifs d'employés administratifs d'entreprise se trouve largement compensée par une croissance dans les domaines du commerce et, dans une moindre mesure, de la fonction publique et des services aux particuliers.

La catégorie des professions intermédiaires (infirmiers, professeurs

### 65 000 travailleurs frontaliers en 2006



des écoles ou des collèges, techniciens, encadrement intermédiaire...) est celle qui a le plus progressé en volume. En 2006, elle regroupe près d'un actif sur quatre. Le nombre

### Sept actifs occupés sur dix travaillent dans la zone d'emploi de résidence

Zone d'emploi	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Total actifs	dont femmes (en %)	Nombre d'actifs pour un retraité	Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	Actifs résident et travaillant dans la zone (en %)
Haguenau-Niederbronn	66 050	6 410	72 460	45,7	2,7	80	59,9
Molsheim-Schirmeck	54 070	3 850	57 920	46,6	2,5	81	58,4
Saverne-Sarre-Union	47 800	4 280	52 080	45,4	2,3	75	56,3
Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines	51 150	4 970	56 120	46,1	2,5	74	60,1
Strasbourg	240 530	30 880	271 410	48,2	2,8	113	88,0
Wissembourg	25 340	2 100	27 440	44,3	2,8	69	50,8
Altkirch	29 170	2 480	31 650	45,1	2,7	53	41,4
Colmar-Neuf-Brisach	85 150	8 200	93 350	46,9	2,4	99	81,5
Guebwiller	27 580	2 510	30 090	46,7	2,4	75	51,3
Mulhouse	119 940	19 140	139 080	46,1	2,5	100	73,3
Saint-Louis	25 920	2 810	28 730	45,5	3,0	77	44,7
Thann-Cernay	28 560	2 960	31 520	45,7	2,3	82	57,2
<b>Ensemble</b>	<b>801 260</b>	<b>90 590</b>	<b>891 850</b>	<b>46,7</b>	<b>2,6</b>	<b>93</b>	<b>70,5</b>

Lecture : en 2006, la zone d'emploi de Thann-Cernay offre 82 emplois pour 100 actifs occupés qui y résident. Parmi les 28 560 actifs occupés qui résident dans la zone d'emploi, 57,2 % y travaillent également.

Source : Insee, RP2006 - exploitation principale

de cadres et professions intellectuelles supérieures est également en forte hausse, un essor dû principalement à l'augmentation des cadres d'entreprise. Avec 13 % des actifs, la part des cadres a progressé de deux points en sept ans, mais elle est encore inférieure à la moyenne nationale (15 %). Les disparités entre sexes s'atténuent lentement. Si près de la moitié des femmes sont encore employées, leur part est en progression parmi les cadres et les professions intermédiaires, mais elles restent nettement minoritaires parmi les cadres d'entreprise, les professions libérales et les techniciens. Les métiers d'ouvriers demeurent à forte prédominance masculine, notamment lorsqu'ils sont qualifiés. Aux niveaux employé et profession intermédiaire, les hommes sont toujours très peu présents dans les fonctions administratives et dans les métiers de la santé, de l'enseignement et des services à la personne.

### **Moins de frontaliers vers l'Allemagne**

En sept ans, le nombre d'actifs occupant un emploi s'est accru de 50 000 personnes. La grande majorité de ces actifs occupés (91 %) sont salariés, et parmi ces derniers, 87 % bénéficient d'un emploi stable (à durée non limitée). Les déplacements domicile-travail se sont encore intensifiés entre 1999 et 2006. À peine un actif sur trois travaille dans sa commune de résidence (32 %, contre 34 % en 1999). Les déplacements en dehors de la zone d'emploi sont également plus nombreux. Si globalement sept actifs sur dix travaillent et résident dans la même zone d'emploi, la proportion varie du simple au double. Elle est particulièrement faible dans les zones frontalières de Wissembourg, Saint-Louis et surtout d'Altkirch. Pour cette dernière, outre l'attrait du travail frontalier, un déficit d'emploi contraint

les résidents à se déplacer pour leur travail. Au total, quelques 65 000 alsaciens exercent une activité professionnelle à l'étranger, soit 8 % de ceux qui ont un emploi. Le nombre de frontaliers travaillant en Suisse (33 700) a peu varié depuis 1999, alors que le nombre de ceux qui exercent en Allemagne (30 700) a fortement diminué (-16 %).

Le recul du travail frontalier conjugué à la baisse des emplois industriels dans la région se traduit par une augmentation du chômage. L'Alsace est avec la Lorraine, la Franche-Comté et l'Île-de-France, l'une des quatre régions où le nombre de chômeurs est en hausse sur la période de 1999 à 2006, mais elle est celle où l'augmentation est la plus forte (+21 %, contre une diminution de 7 % en moyenne nationale). La part des actifs déclarant rechercher un emploi est passée de 8,6 % en 1999 à 10,2 % en 2006, tout en restant inférieure à la moyenne nationale (11,1 %). En 2006, l'Alsace se situe au neuvième rang des régions, alors qu'elle affichait l'indicateur de chômage le plus faible en 1999. Les femmes, les jeunes de moins de 25 ans et les personnes faiblement diplômées demeurent les plus touchés par le chômage, comme en 1999.

■  
**Dominique CALLEWAERT**  
**Mayette GREMILLET**  
**Christiane KUHN**

## La population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Les actifs ayant un emploi, ou actifs occupés, sont les personnes qui déclarent exercer une profession, que celle-ci soit salariée ou non, à temps plein ou à temps partiel. Sont également considérés comme ayant un emploi, les apprentis et stagiaires rémunérés, les personnes aidant un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération), les chômeurs exerçant une activité réduite, les étudiants et retraités occupant un emploi (alors que ces derniers étaient classés parmi les inactifs en 1999).

Les chômeurs, au sens du recensement, sont les personnes de 15 ans ou plus, qui déclarent ne pas avoir d'emploi et en rechercher un, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle Emploi.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

Le taux d'activité, pour un groupe donné d'individus, est le rapport entre le nombre d'actifs dans ce groupe et la population totale correspondante.

L'indicateur de chômage, pour un groupe donné d'individus, est le rapport entre le nombre de chômeurs (au sens du recensement) dans ce groupe et la population active totale correspondante.

## Sources

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. Elles décrivent la situation de l'année 2006.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

### Pour en savoir plus

#### Les résultats du recensement de la population sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Retrouvez tous les résultats du recensement de la population, à partir de la commune, sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :

- téléchargez gratuitement les chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données ;
- consultez les représentations cartographiques issues de ce recensement.

**Insee-Alsace** : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : [www.insee.fr/alsace](http://www.insee.fr/alsace)

**Directeur de la publication** : Guy Bourgey **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf **Secrétaire de rédaction** : Jérôme Cuvelard

**Mise en page** : Chantal Rousselle **Cartographie** : Christiane Kuhn - Christian Milanini

**Maquette** : Carré Blanc - Strasbourg **Impression** : Valblor - Illkirch-Graffenstaden

© INSEE 2010 **ISSN** : 1627-2714 **Dépôt légal** : janvier 2010